

CHAPITRE III: LA PAUVRETÉ DANS L'ENFANCE AU CANADA

Comme on le voit, dresser un tableau de la pauvreté dans l'enfance au Canada n'est guère facile ni plaisant. La tâche se complique encore à cause des différences et variations régionales, et à cause des conditions de vie particulières des enfants autochtones. En gardant ces faits à l'esprit, nous mettrons en relief ici la condition des enfants pauvres au Canada. Une section distincte traite spécifiquement des enfants autochtones.

Les données ne manquent pas sur les conditions de vie des enfants pauvres, conditions qui sont le lot quotidien d'un enfant sur six au Canada. Le nombre d'enfants nécessiteux a diminué au cours des années soixante-dix, pour augmenter de nouveau au cours de la récession du début des années quatre-vingt et atteindre un sommet en 1984, avec 1 154 000, soit 20,1 p. 100 de tous les enfants (base de 1978). Heureusement, il est de nouveau en recul (913 000, soit 16,1 p. 100 d'enfants pauvres en 1988 — selon la base de 1986 — ou 875 000, soit 15,4 p. 100, selon la base de 1978); mais il reste encore supérieur à ce qu'il était (14,8 p. 100, selon la base de 1978) avant la récession de 1980.⁽¹²⁾ La pauvreté infantile marque en outre des différences notables d'une province à l'autre, puisqu'elle est, par exemple, de 22,6 p. 100 en Saskatchewan et de 20,7 p. 100 à Terre-Neuve, contre seulement 11,9 p. 100 en Ontario.⁽¹³⁾

Entre tous, le sort des enfants de familles monoparentales est le plus inquiétant. Les Données de base sur la pauvreté constatent qu'en 1986, si la majorité des enfants pauvres au Canada vivent encore dans des familles biparentales, les taux de pauvreté des enfants de familles monoparentales, surtout celles ayant une femme à leur tête, et de familles biparentales dirigées par une personne de moins de 24 ans, sont particulièrement élevés.⁽¹⁴⁾ En 1986, 56,1 p. 100 des familles monoparentales dirigées par une femme étaient pauvres (base de 1978). Les mères seules à faible revenu étaient beaucoup plus jeunes que les autres et moins susceptibles d'occuper un emploi.⁽¹⁵⁾

Les familles monoparentales dirigées par un homme affichaient en 1988 un taux de pauvreté de 22,8 p. 100 (base de 1978). La même année (et toujours à partir des données de 1978), 30,2 p. 100 des familles dont le chef avait 24 ans ou moins étaient pauvres.⁽¹⁶⁾ C'est l'instruction qui fait ici la différence, selon les *Données de base sur la pauvreté*. Car parmi ces jeunes chefs de familles démunies, la proportion de ceux qui ont suivi des études postsecondaires est nettement moindre que chez les chefs de familles non démunies du même âge.

(12) Mémoire au Comité du Conseil national du bien-être social, p. 2.

(13) Joan Vance, *La pauvreté au Canada*, Bulletin d'actualité, 88-14F, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 12 décembre 1989.

(14) David P. Ross et Richard Shillington, Conseil canadien du développement social, Ottawa, 1989, p. 47-49 (cité ci-après comme les *Données de base sur la pauvreté*).

(15) Ross et Shillington (1989), *Données de base sur la pauvreté*, p. 44.

(16) *Ibid.*, p. 44.